



REDEVANCES AURIFÈRES OSISKO COMPLÈTE UN PLACEMENT PRIVÉ ACCRÉDITIF DE 4,9 M\$ DANS NIOGOLD

(Montréal, le 29 août 2014) Redevances Aurifères Osisko (la « Société » ou « Osisko ») (OR : TSX) a le plaisir d'annoncer qu'elle a complété un placement privé, sans l'entremise de courtier, visant l'acquisition de 14 000 000 d'actions ordinaires accréditatives (les « actions accréditatives ») de Corporation Minière NioGold (« NioGold ») (TSXV: NOX) (OTCQX: NOXGF) au prix de 0,35 \$ par action (voir communiqué d'Osisko daté du 25 juillet 2014 pour de plus amples détails). Suite à la clôture de l'opération, Osisko est maintenant propriétaire de 23 598 500 actions ordinaires de NioGold, soit environ 19,5 % des actions ordinaires émises et en circulation de NioGold. Les actions accréditatives ont été acquises par Osisko aux termes des dispenses applicables des exigences de prospectus et sont assujetties à une période de détention minimale de quatre mois.

Par ailleurs, Osisko a complété l'acquisition des droits détenus par NioGold visant le rachat de la moitié des redevances existantes sur le rendement net de fonderie sur le bloc Marban et le bloc Malartic Hygrade-NSM, pour un prix d'acquisition global de 150 000 \$ (voir communiqué d'Osisko daté du 25 juillet 2014 pour de plus amples détails).

Sean Roosen et John Burzynski ont également été nommés au conseil d'administration de NioGold.

À propos de Corporation Minière NioGold

NioGold est une société d'exploration minérale axée sur l'or. Ses projets phares sont situés dans la région de Cadillac – Malartic – Val-d'Or dans le prolifique district minier aurifère de l'Abitibi, au Québec. Les camps miniers de Cadillac, de Malartic et de Val-d'Or ont produit plus de 45 millions d'onces d'or depuis les années 1930 et comprennent actuellement six mines d'or en production, dont la mine Canadian Malartic. Les propriétés de NioGold en Abitibi couvrent actuellement 130 km² et englobent quatre anciens producteurs d'or, à savoir les mines Norlartic, Kierens (First Canadian), Marban et Malartic Hygrade qui ont produit collectivement 640 000 onces d'or.

À propos de Redevances Aurifères Osisko Ltée

Osisko est une société de redevances axée sur l'or dont l'actif principal est une redevance de 5 % NSR dans la mine d'or Canadian Malartic, située à Malartic, au Québec. La Société détient également une redevance de 2 % NSR dans les projets d'exploration aurifère d'Upper Beaver, Kirkland Lake et Hammond Reef, situés au nord de l'Ontario. Le siège social d'Osisko est situé au 1100 avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal (Québec) H3B 2S2.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Certains énoncés compris dans le présent communiqué peuvent être réputés des « énoncés prospectifs ». Tous les énoncés dans le présent communiqué qui ne sont pas des énoncés de faits historiques et qui font référence à des événements ou à des développements qu'Osisko prévoit sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui sont généralement, mais pas forcément, signalés par l'emploi de mots comme « prévoit », « planifie », « anticipe », « croit », « a l'intention de », « estime », « projette », « potentiel », « prévus » et d'autres expressions semblables, ou se rapportent à des événements ou à des conditions qui « se produiront » ou qui « pourraient » ou « devraient » se produire, notamment, la réalisation des avantages prévus de la présente opération, le rendement des actifs d'Osisko et le potentiel de tous les actifs acquis par Osisko. Bien qu'Osisko soit d'avis que les attentes exprimées dans ces

énoncés prospectifs se fondent sur des hypothèses raisonnables, ces énoncés ne garantissent pas les résultats futurs, et les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs. Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs, citons notamment l'obtention des approbations réglementaires, les prix de l'or, le droit de redevance d'Osisko, l'accès à des consultants qualifiés, les résultats d'activités d'exploitation, d'exploration et de développement miniers, avec les opérations minières au stade de la production et de la mise en valeur, les risques non assurés, l'évolution de la réglementation, les vices de titres, la disponibilité de la main-d'œuvre, du matériel et de l'équipement, les délais d'obtention des approbations gouvernementales ou judiciaires, le rendement réel des installations, de l'équipement et des procédés par rapport aux spécifications et aux attentes, les impacts environnementaux imprévus sur les coûts d'exploitation, les prix sur le marché, l'accès soutenu à des capitaux et du financement, la conjoncture économique et commerciale générale ainsi que les conditions générales sur les marchés. Ces facteurs sont plus amplement décrits dans l'annexe I de la circulaire d'information de la direction de Corporation Minière Osisko qui a permis de créer Osisko et qui est déposée sur SEDAR, et qui procure également des hypothèses générales supplémentaires relativement à ces énoncés. Osisko met en garde le lecteur à l'effet que la liste de facteurs importants ci-dessus n'est pas exhaustive. Les investisseurs et les autres lecteurs qui se fondent sur les énoncés prospectifs contenus dans les présentes devraient porter une attention particulière aux facteurs mentionnés ci-dessus, ainsi qu'aux incertitudes qu'ils sous-tendent et aux risques qu'ils comportent. Osisko est d'avis que les attentes reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, mais il n'y a aucune garantie que ces attentes s'avéreront exactes et par conséquent, l'on ne devrait pas se fier indûment aux énoncés prospectifs compris dans ce communiqué. Ces énoncés sont établis uniquement en date du présent communiqué de presse. Osisko n'assume aucunement l'obligation de les mettre à jour ou de les réviser publiquement, que ce soit par suite de l'obtention de nouveaux renseignements, en raison d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si la loi applicable l'exige.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

John Burzynski
Premier vice-président, Expansion des affaires
Tél. (416) 363-8653
jburzynski@osiskogr.com

Sylvie Prud'homme
Directrice, Relations avec les investisseurs
Tél. (514) 940-0670
sprudhomme@osiskogr.com